

# Pass'Compétences

## Présentation

### La solidarité interentreprises pour l'emploi et le développement économique

Des experts volontaires de grands Groupes portent des projets structurants qui boostent le développement des TPE/PME/ETI créatrices d'emploi dans le territoire



# De quoi s'agit-il ?

■ C'est le partage de compétences de Grandes Entreprises (GE) vers des TPE/PME/ETI pour les aider à développer leur compétitivité et créer de l'emploi dans les territoires

- C'est une démarche de solidarité économique territoriale
- C'est aussi un outil de développement personnel et professionnel du salarié volontaire détaché

## TPE/PME/ETI

- Accéder à des expertises difficiles à capter pour des missions longues
- Accélérer le développement de projets structurants
  - En maîtrisant les coûts et les risques

## Territoire

- Dynamiser le tissu industriel local
- Stimuler la création d'emplois
- Créer du lien entre les acteurs
- Développer son attractivité et son image

## Grande Entreprise

- Renforcer sa RSE et son image en contribuant concrètement au développement économique local
- Renforcer ses fournisseurs
- Mettre en œuvre une GPEC offensive
  - En contribuant à sécuriser les parcours professionnels et à transférer les savoirs

## Salarié volontaire

- Vivre une aventure humaine dans un parcours professionnel sécurisé
- Valoriser ses compétences
- S'investir dans un projet structurant

La grande entreprise et l'entreprise accueillante partagent le coût du salaire chargé sans coût ajouté

# Parcours sécurisé du salarié volontaire

## Points clés

- Validation de l'aptitude du salarié au détachement
- Le salarié reste salarié de la Grande Entreprise durant la mise à disposition
- Contractualisation de la mise à disposition par un accord tripartite
- Formation personnalisée du salarié à la culture de l'entreprise accueillante
- Cadencement trimestriel du suivi de la mise à disposition
- La réunion « retour Groupe » a lieu 3 mois avant la fin de la mise à disposition

## Une grande importance est accordée à l'instauration d'une relation de qualité entre le salarié et le dirigeant de l'entreprise accompagnée

- Le succès d'une mise à disposition est dû à **70 % au facteur humain**, à 30 % aux compétences

## ■ L'équipe Pass'Compétences accompagne les trois parties prenantes (Grande Entreprise, Expert volontaire et Entreprise d'accueil) vers une relation gagnant/gagnant, elle...

- Anime le conseil de gouvernance Pass'Compétences
- Assure le pilotage et le reporting à l'échelle nationale et régionale
- Mobilise les Grandes Entreprises et les aide à communiquer en interne
  - Reçoit les salariés volontaires et valide leur aptitude au détachement
- Identifie les TPE/PME/ETI ayant un projet structurant
  - Qualifie les projets structurants et aide à leur formalisation
- Diffuse les CV anonymes des salariés volontaires et des projets formalisés
- Recueille les intentions des salariés et des entreprises
- Assure les mises en relation

# L'animation

## L'équipe...

- Assiste la Grande Entreprise, le Salarié volontaire et l'Entreprise accueillante pour formaliser de la mise à disposition
  - Signer la charte
  - Mettre au point
    - la convention tripartite de mise à disposition
    - l'avenant au contrat de travail
    - la mise à jour du descriptif de projet
- Met en œuvre la mise à disposition opérationnelle et son suivi
  - La formation « Culture PME »
  - Les réunions de suivi trimestriel
  - La réunion retour Groupe

La formation individualisée « Culture PME » dure 2 jours.  
Elle a pour objet de faciliter l'intégration de l'expert dans l'entreprise accueillante en lui apportant les valeurs et le mode de fonctionnement de l'entreprise.

# Partenaires

## Grandes Entreprises

**GROUPE RENAULT**

**SANOFI** 

**THALES**

## Régions

 **CCI MIDI-PYRÉNÉES**



## Réseaux, Clusters, Pôles de compétitivité

  
**MECALOIRE**

  
Compétences  
Pass

# Vos interlocuteurs

## Aquitaine Poitou-Charentes Limousin

🚩 José-Manuel GARCIA

06 85 21 40 30

[jose-manuel.garcia@geris-consultants.com](mailto:jose-manuel.garcia@geris-consultants.com)

## Auvergne Rhône-Alpes

🚩 Christine BEAL

06 80 93 65 88

[Christine.beal@fr.thalesgroup.com](mailto:Christine.beal@fr.thalesgroup.com)

## Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

🚩 Didier RASCLE

06 77 62 45 77

[Didier.rascle@thalesgroup.com](mailto:Didier.rascle@thalesgroup.com)

## Ile-de-France et autres régions (réfèrent méthodologique national)

🚩 André GALIANA

06 76 72 33 80

[andre.galiana@geris-consultants.com](mailto:andre.galiana@geris-consultants.com)